

L1 Lettres modernes et appliquées
Année universitaire 2024/2025

Guide de scolarité

1 Contacts

Responsable de la formation dans le département des Lettres (pour toute demande pédagogique, relative à la formation en général) :

François KERLOUÉGAN francois.kerlouegan@univ-lyon2.fr

Gestionnaire de scolarité (pour toute demande administrative) :

Claire PELLETIER claire.pelletier@univ-lyon2.fr

Bureau : bâtiment B, porte B130.

Coordnatrice des études (pour toute demande relative à votre orientation, ou face à des difficultés personnelles de tout ordre) :

Michèle BUSNEL michele.busnel@univ-lyon2.fr

Et, bien sûr, tou.tes les enseignant.es de la formation, auquel.les vous devez vous adresser en priorité si vos interrogations portent sur un cours précis.

2 Organisation de votre année de L1

L'année universitaire est structurée en deux temps : 1^{er} et 2nd semestres.

Le 1^{er} semestre couvre une période qui va de mi-septembre à début décembre 2024. Le 2nd semestre s'étend de fin janvier à fin avril 2025.

Au 1^{er} semestre, vous avez une majeure et une mineure. Vous êtes donc nécessairement dans l'un des six cas suivants :

- majeure Arts du spectacle / mineure Lettres
- majeure Histoire de l'art / mineure Lettres
- majeure Sciences du langage / mineure Lettres
- majeure Lettres / mineure Arts du spectacle
- majeure Lettres / mineure Histoire de l'art
- majeure Lettres / mineure Sciences du langage

Ce dispositif majeure/mineure vous permet de décaler d'un semestre le choix de la discipline dans laquelle vous allez faire votre Licence, car l'on sait que, à l'issue du baccalauréat, l'orientation des étudiant.es peut parfois être hésitante.

À la fin du 1^{er} semestre, les étudiant.es laissent de côté leur mineure et, au 2nd semestre, poursuivent seulement dans leur majeure, qui devient donc leur discipline unique. Attention ! Cela ne veut pas dire que, au 2nd semestre, le volume horaire des cours soit divisé par deux : les heures de cours qui étaient consacrées à votre mineure le sont désormais à votre majeure. Autrement dit, votre emploi du temps est désormais intégralement consacré à ce qui n'était que votre majeure au 1^{er} semestre.

Aucune démarche administrative n'est requise de votre part : la poursuite de vos études dans votre majeure se fait automatiquement.

Exemple : un-e étudiant-e inscrit-e, au 1^{er} semestre, en majeure Lettres / mineure Arts du spectacle poursuivra automatiquement, au 2nd semestre, en Lettres.

En revanche, si vous souhaitez inverser votre majeure et votre mineure, c'est-à-dire faire de votre mineure du 1^{er} semestre la discipline unique que vous étudierez au 2nd semestre, vous devez, aux alentours de la mi-novembre (un courriel vous sera envoyé) en faire la demande. Celle-ci se fait sur le site de l'université. Il est demandé une lettre de motivation pour justifier sa démarche.

Le seul parcours où l'on peut continuer à étudier deux disciplines est le parcours bi-disciplinaire Lettres modernes-Histoire de l'art. Il ne s'agit pas là de deux parcours différents, mais d'un seul parcours étiqueté comme tel. Là aussi, si vous souhaitez poursuivre dans cette « bi-di », il faut en faire la demande en novembre.

3 Déroulement de votre scolarité : les bons gestes à avoir

► L'assiduité à tous les cours est obligatoire, en CM comme en TD¹. Elle va de pair avec la consultation quotidienne de votre messagerie universitaire ainsi que des informations délivrées par les enseignant.es dans l'espace numérique Moodle associé à chaque cours. Les documents qui y figurent, tant les supports de cours que les informations générales relatives au déroulement du cours ou à son évaluation, y sont essentiels.

► Pour la communication avec vos enseignant.es, nous vous recommandons la communication directe au début ou à l'issue des cours. Le recours au courriel ne doit se faire qu'en cas d'impossibilité matérielle à dialoguer directement avec vos enseignant.es (pour prévenir d'une absence, par exemple).

Nous vous rappelons que tout message doit être signé, c'est-à-dire comporter vos nom, prénom et numéro d'étudiant.e, ainsi que le niveau et le parcours dans lequel vous êtes inscrit.e. Il doit bien sûr comporter des formules d'adresse et de politesse, et respecter la courtoisie attendue dans le cadre de notre université.

► La présentation de justificatifs d'absence *a posteriori* ne dispense pas d'envoyer dans la journée un court message prévenant vos enseignant.es de cette absence, et qui témoigne de votre investissement dans votre formation.

► La réalisation des devoirs et examens proposés durant l'année suppose, sauf mention contraire explicite de la part d'un enseignant, un travail individuel et personnel.

Comme le prévoit le règlement général des études de l'université, « le respect du Code de la propriété intellectuelle et l'honnêteté interdisent que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli soi-même ». Le plagiat, l'utilisation d'une intelligence artificielle (IA) ou la délégation d'un travail à un tiers sont donc proscrits et susceptibles de procédures disciplinaires.

¹ Au-delà de la 2^e absence injustifiée à un cours, vous ne serez plus autorisé.e à passer les épreuves du contrôle continu de session 1, et devrez vous présenter à un examen de deuxième session à la fin de l'année.

4 Programme des enseignements

L'enseignement se répartit en CM (cours magistraux), qui mettent l'accent sur l'acquisition des connaissances, et TD (travaux dirigés), davantage consacrés à la mise en pratique des savoirs.

En L1, pour les enseignements de Lettres, il n'y a pas, au sein d'une UE (unité d'enseignement), de lien, en termes de contenus, entre les CM et les TD.

Ci-dessous, ne sont indiqués que les enseignements de Lettres. Pour les autres disciplines (Arts du spectacle, Histoire de l'art, Sciences du langage), renseignez-vous auprès du département concerné.

■ Semestre 1

UE1.1 – Littérature et société (fondamentaux 1 de la majeure Lettres)

Littérature et société	CM	22 h
Étude de textes	TD	20 h

UE1.2 – Littérature et arts (fondamentaux 2 de la majeure Lettres)

Littérature et arts	CM	22 h
Pratiques d'écriture	TD	20 h

UE1.3 – Fondamentaux 1 de la mineure choisie

Sciences du langage (voir L1 de Sciences du langage)	Histoire de l'art et archéologie (voir L1 d'Histoire de l'art et archéologie)	Arts du spectacle (voir L1 d'Arts du spectacle)
---	--	--

UE1.4 – Fondamentaux 2 de la mineure choisie

Sciences du langage (voir L1 de Sciences du langage)	Histoire de l'art et archéologie (voir L1 d'Histoire de l'art et archéologie)	Arts du spectacle (voir L1 d'Arts du spectacle)
---	--	--

UE1.5 – Langues

LV1 (voir le Centre de langues)	TD	25 h
---------------------------------	----	------

UE1.6 – Accompagnement

Accompagnement	TD	14 h
----------------	----	------

△ Remarque : les cours de Lettres sont identiques pour tous et toutes, quel que soit votre couplage majeure / mineure.

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS :

Littérature et société (CM) – 11DLAA01

Enseignante : Isabelle Tardy

Volume horaire : 22 h

Descriptif : Le cours mêle enjeux littéraires et enjeux écologiques. On y aborde les moyens littéraires par lesquels les écrivains d'expression française de diverses époques rendent compte de leurs questionnements sur l'environnement. On y étudie, en mobilisant les sciences sociales, le contexte culturel dans lequel ces diverses pratiques d'écriture ont pris forme. Le cours aborde des thèmes variés comme la forêt ou la pétrofiction.

Étude de textes (TD) – 11DLAA02

Responsable : François Kerlouégan

Enseignant-es : Roxane Bougrelle, Dominique Carlat, Marie-Hosanna Chauvin, Véronique Corinus, Nathan Gilquin, François Kerlouégan, Eléa Moreau.

Volume horaire : 20 h

Descriptif : Le TD vise à entraîner les étudiant-es à la méthodologie de l'explication de texte linéaire. Le cours se fonde sur une anthologie de textes, du XVI^e au XXI^e siècle, de genres différents (poésie, roman, théâtre, genres argumentatifs, etc.)

Littérature et arts (CM) – 11DLAB01

Enseignante : Pauline Khalifa

Volume horaire : 22 h

Descriptif : À la croisée de plusieurs domaines (histoire de l'édition, de l'art ou encore du livre), ce CM vise à présenter aux étudiants et aux étudiantes les dialogues féconds entre la littérature et les arts. Il s'attache particulièrement aux nombreux supports et modes d'expression employés par la création : livres de dialogue, estampes, cinéma... En s'appuyant sur des exemples précis, ce cours proposera des bases théoriques associées à l'intermédialité. Il vaudra mettre en lumière la richesse des échanges entre la littérature et les pratiques plastiques. Un exemplier sera déposé sur le bureau virtuel.

Pratiques d'écriture (TD) – 11DLAB02

Responsable : François Kerlouégan

Enseignant-es : Véronique Corinus, Delphine Hautois, François Kerlouégan, Hervé Micolet, Léonie Segura.

Volume horaire : 20 h

Descriptif : Ce TD a un double objectif : d'une part, il vise à s'initier à l'écriture créative (il fonctionne comme un atelier d'écriture) ; de l'autre, il permet de travailler et d'améliorer son expression écrite. En prenant appui sur des textes littéraires, il invite à la création autour de plusieurs objets et enjeux (poésie, récit bref, fait divers, écriture argumentative, description, etc.).

Accompagnement (TD) – 11DLAF01

Enseignant-es : Anthony Le Berre, Eléa Moreau.

Volume horaire : 14 h

Descriptif : Ce cours vise à consolider l'expression écrite (langue, vocabulaire, grammaire, orthographe, expression) et à redonner les fondamentaux de la méthodologie de l'analyse littéraire (compréhension d'un texte, rédaction d'une explication linéaire, maîtrise des outils d'analyse, etc.).

■ Semestre 2

UE2.1 – Histoire et genres littéraires 1

Histoire littéraire (Moyen Âge-16 ^e s.)	CM	22 h
Récits	TD	20 h

UE2.2 – Littérature antique et littérature d'idées

Littérature antique	CM	22 h
Littérature d'idées	TD	20 h

UE2.3 – Langue française

La langue dans l'histoire	CM	22 h
La langue au présent	TD	20 h

UE2.4 – Complémentaire libre : 2 enseignements au choix

Accompagnement disciplinaire / écritures créatives	TD	21 h
Littérature mondiale	CM	22 h
Civilisation antique	CM	22 h
Enseignement d'ouverture (<i>voir liste</i>)		25 h
LV2		25 h
Sport		25 h
Entrepreneuriat		25 h

UE2.5 – Langues

LV1	TD	25 h
-----	----	------

UE2.6 – TIC (Technologies de l'information et de la communication)

TIC	TD	
-----	----	--

△ Conseil pour les choix dans l'UE Complémentaire libre

À LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE PROCÉDER A VOTRE INSCRIPTION (IP web).

Au sein de l'UE « Complémentaire libre », vous devrez choisir 2 enseignements (voir la liste ci-dessus dans le tableau).

Si vous comptez poursuivre des études de Lettres, nous vous recommandons vivement d'opter pour :

- le CM « Littérature mondiale » ou le CM « Civilisation antique »
- le TD « Accompagnement disciplinaire / Écritures créatives ».

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS :

Histoire littéraire Moyen Âge-XVI^e siècle (CM) – 12DLAA01

Responsable : Emmanuel Naya

Enseignant-es : Emmanuel Naya et Cécile Noridal

Volume horaire : 22 h

Objectifs et méthodes : Présentation chronologique de l'histoire de la littérature française du Moyen Âge à 1600. Mise en relation des genres et des faits littéraires avec l'histoire des idées et des mentalités. 5 séances et demie pour chacune des deux périodes.

Récits (TD) – 12DLAA02

Responsable : Edwige Keller-Rahbé

Enseignant-es : Edwige Keller-Rahbé, François Kerlouégan, Louis Pineau

Volume horaire : 20 h

Descriptif : À travers l'étude de deux œuvres d'époques différentes, ce cours aborde l'évolution esthétique du récit conçu comme genre littéraire tout en mettant l'accent sur les questions générales de narratologie. Le cours vise également l'apprentissage et l'approfondissement de la méthodologie de l'explication de texte littéraire.

Programme : Les étudiant-es doivent impérativement se munir des éditions indiquées :

- Ch. Perrault, *Contes*, éd. C. Magnien, Le Livre de Poche, « Classiques », 2006 (contes en prose uniquement : *Histoires ou contes du temps passé avec des moralités*, p. 171-308).
- H. de Balzac, *Ferragus, chef des Dévorants*, éd. R. Borderie, Gallimard, « Folio classique », 2001 ; rééd. 2022.

Littérature antique (CM) – 12DLAB01

Enseignants : Valentin Decloquement (grec) et Stéphane Gioanni (latin)

Volume horaire : 22 h

Descriptif : La partie du CM consacrée au corpus grec antique se focalisera sur deux principales périodes de l'histoire littéraire, qui seront étudiées de façon chronologique : l'époque archaïque (VIII^e-VI^e siècles) et l'époque classique (V^e-IV^e siècles). La découverte de ces étapes historiques permettra de contextualiser trois principaux genres littéraires qui seront abordés au fil des séances : la poésie épique (Homère, en lien avec Hésiode), l'historiographie (Hérodote et Thucydide) et le genre dramatique – tragédie (Eschyle, Sophocle, Euripide) et comédie ancienne (Aristophane).

Aucune connaissance du grec ancien n'est requise. Les textes à lire seront directement distribués, en traduction, d'une séance à l'autre.

Côté latin, cet enseignement proposera une vue d'ensemble de la littérature latine antique, des origines à la fin de l'empire romain d'Occident, produite dans tout l'espace de la romanité. Une attention particulière sera portée aux auteurs de la fin de République et du haut Empire. Une initiation à la littérature patristique sera également proposée. L'étude des formes et des genres littéraires, conduite dans une perspective comparée, sera illustrée par un choix représentatif de textes, présentés et traduits.

Bibliographie :

- René MARTIN et Jacques GAILLARD, *Les Genres littéraires à Rome*, Paris, Nathan, 2013 (nouvelle édition)
- Hubert ZEHACKER, Jean-Claude FREDOUILLE, *Littérature latine*, Paris, Gallimard, 2013 (nouvelle édition)
- Florence DUPONT, *Histoire littéraire de Rome*, Armand Colin, 2022

Littérature d'idées (TD) – 12DLAB02

Enseignants : Emmanuel Naya, Enzo Ricard.

Volume horaire : 20 h

Descriptif : Le cours porte sur la littérature d'idées. Il propose d'étudier des textes issus d'œuvres d'époques diverses, du XVI^e siècle à nos jours.

La langue dans l'histoire (CM) – 12DLAC01

Responsable : Stéphane Gioanni

Enseignants : Stéphane Gioanni et Philippe Selosse

Volume horaire : 22 h

Descriptif : Connaissance de l'histoire de la langue française, sous le double aspect de l'histoire externe (origines, formation et extension du français ; enrichissement et normalisation du français, XVI^e - XVIII^e s.) et de l'histoire interne (naissance et structuration de la réflexion sur la langue ; création des premiers dictionnaires et grammaires).

La langue au présent (TD) – 12DLAC02

Responsable : Stéphanie Thonnerieux

Enseignant-es : Pauline Khalifa, Anthony Le Berre

Volume horaire : 20 h

La première partie du cours traitera de morphologie lexicale (forme et formation du lexique). Elle sera centrée sur les procédés de dérivation, composition et conversion auxquels s'ajoutent d'autres modes de création lexicale (sigle, mot-valise, abréviation). Un lien sera fait avec des questions actuelles : la féminisation des noms, la réforme de l'orthographe, les anglicismes, la francophonie. La seconde partie du cours sera une initiation à la sémantique lexicale : sens en langue et en contexte, types de définition, logiques de la polysémie et relations sémantiques entre les mots (synonymie, champ lexical...). Une ouverture sera proposée sur l'actualisation des dictionnaires (quels mots nouveaux intégrer ?) et le fonctionnement de certains jeux de mots.

Les supports de travail sont des textes d'origines diverses, non exclusivement littéraires.



Accompagnement disciplinaire / Écritures créatives – projet « MAG Lettres » (TD) – 12DLAD01

Responsable : Laure Michel

Volume horaire : 20 h

Le projet « MAG Lettres », l'un des points forts de la formation en Lettres, constitue une nouveauté en cette rentrée. Il vous implique dans la création d'un magazine multimédia réalisé collectivement par l'ensemble des étudiant.es de L1, L2 et L3. Quelle que soit votre année d'étude, vous apportez votre contribution au numéro annuel du magazine.

Atouts du projet :

- Vous développez le travail collectif et apprenez à connaître des camarades de toutes les années de licence.
- Vous donnez sens à vos enseignements par un objectif commun et une réalisation concrète.
- Vous articulez entre eux les savoirs et savoir-faire acquis dans les autres cours.
- Vous développez des compétences professionnelles : création de contenu en français et en anglais, utilisation de l'IA, mise en forme du magazine (PAO Web), création de capsules vidéo, correction ortho-typographique, mais aussi

fonctionnement d'un comité de rédaction, enquête de terrain, réalisation d'interviews, médiation culturelle.

- Vous pouvez valoriser ces compétences sur votre CV en vue de stages et de candidatures en master.
- Vous vous faites plaisir en écrivant des textes de création et de critique, mais aussi en maniant la caméra et en travaillant le visuel du magazine.
- Vous êtes au contact de la vie littéraire, des festivals, des auteurs et autrices.
- Vous prenez collectivement des initiatives : titre du magazine, création de rubriques, ligne éditoriale. Ce magazine est le vôtre.

Modalités pratiques :

Pour participer dès votre année de L1, choisissez au S2 le TD « Accompagnement disciplinaire / écritures créatives ». Vous poursuivez le travail amorcé au S1 en « Pratiques d'écriture » : vous développez vos compétences dans l'écriture de création. Les textes écrits dans ce TD seront soumis au comité éditorial du magazine pour une publication éventuelle au printemps de l'année suivante.

À partir de la L2, vous pourrez choisir de vous inscrire en « Lettres appliquées » pour participer automatiquement à tous les cours impliqués dans le Projet « MAG Lettres ». Si vous vous inscrivez en « Lettres modernes » ou « Lettres classiques », vous serez les bienvenus dans les TD du Projet « MAG Lettres » mais en auditeur.trices libres (sans notes ni crédits), sous réserve de compatibilité d'emploi du temps. Votre implication dans le projet sera dans ce cas validée par la délivrance d'un certificat en fin de licence qui décrira précisément les tâches effectuées et les compétences acquises.

OPTION : Littérature mondiale (CM) – 12DLAD02

Enseignante : Véronique Corinus

Volume horaire : 22h

Descriptif : Lecture dirigée d'œuvres majeures de la littérature mondiale en traduction française.

Programme :

- Sophocle, *Œdipe roi* [-430/426], Paris, Livre de poche, 2015.
- Tirso de Molina, *L'Abuseur de Séville* [1630], Paris, Aubier bilingue, 1993.
- J. W. Goethe, *Les Souffrances du jeune Werther* [1774], Paris, Flammarion, 1999.
- August Strindberg, *Mademoiselle Julie* [1888], Paris, L'Arche, 1957.
- Virginia Woolf, *Vers le phare* [1927], Paris, Folio Classique, 1996.

OPTION - Civilisation antique (CM) – 12DLAD03

Enseignants : Valentin Decloquement (grec) et Stéphane Giovanni (latin)

Volume horaire : 22 h

Descriptif: Les séances consacrées à la Grèce ancienne répondront à la question suivante : comment l'identité grecque s'est-elle construite dans l'Antiquité ? Trois axes complémentaires seront abordés : la religion, la politique et la guerre. L'accent sera porté sur deux principales périodes de l'histoire grecque : archaïque (viii^e–vi^e siècles) et classique (v^e–iv^e siècles). Les cours seront illustrés par divers supports, anciens et modernes, qui permettront d'introduire une réflexion sur l'état actuel des connaissances sur la Grèce ancienne, mais aussi sur l'importance de manipuler les documents avec esprit critique (textes, images, œuvres d'art, reconstitutions modernes...). Cet enseignement tentera également de définir la notion de « romanité » et proposera une vue d'ensemble des cultures de la République et de l'Empire romains dans toute leur diversité. Nous nous intéresserons notamment à la question des mythes, des religions, de l'enseignement et des arts antiques, mais aussi aux représentations anciennes et modernes de l'Antiquité. Nous porterons une attention particulière aux procédés d'assimilation des peuples et cultures étrangères à la romanité, ainsi qu'aux traductions antiques et aux phénomènes d'acculturation entre Orient et Occident.

Bibliographie :

- M.-C. Amouretti, F. Ruzé, P. Jockey, *Le Monde grec antique*, Hachette Supérieur, 2018.
- C. Orrieux, P. Schmitt Pantel, *Histoire grecque*, PUF (quatrième édition), 2020.
- Florence Dupont, *Histoire littéraire de Rome*, Paris, Armand Colin, 2022.
- Marcel Bordet, *Précis d'histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 2021 (nouvelle édition).

ENSEIGNEMENTS D'OUVERTURE (EO) :

"Mythes antiques et culture occidentale" (*enseignants* : Gilles Van Heems et Valentin Decloquement)

"Cultures argotiques" (*enseignante* : Sarah Al-Matary)

"Récits de voyage" (*enseignant-es* : Isabelle Boehm et François Géral)

5 Validation de votre année de L1

Pour valider un cours, les évaluations ont lieu sous deux formes (cela dépend des cours) :

- soit en « contrôle continu » (CC) : vous rendez des travaux ou passez des épreuves en temps limité pendant la période de cours.
- soit en « épreuve terminale » (ET) : vous passez des épreuves lors de la période dite d'examens.

Au semestre 1, les épreuves terminales sont organisées fin décembre pour certains enseignements, mi-janvier pour d'autres. Au semestre 2, elles ont lieu de la mi-mai à début juin.

Tout relevé de notes se compose de deux semestres : 1^{er} et 2^{ème} semestres. Dans le cadre de la licence,

- les notes se compensent au sein d'une unité d'enseignement (UE).
- les notes des UE se compensent au sein des semestres.
- les moyennes de chaque semestre se compensent au sein de l'année.

À l'issue du jury de 1^{re} session, qui se réunit en juin, vous recevez un relevé de notes via votre messagerie électronique (adresse Lyon 2). Deux cas de figure sont possibles :

1/ Vous êtes admis-e. Félicitations ! Vous avez validé votre année de L1.

△ Précision importante : vous ne pouvez pas repasser des épreuves en vue d'améliorer vos résultats.

2/ Vous êtes ajourné-e (= vous n'avez pas obtenu la moyenne sur l'année ; en d'autres termes, votre moyenne annuelle est inférieure à 10/20).

ou

Vous êtes indiqué-e défaillant-e à l'année (il est impossible d'afficher votre moyenne annuelle car des absences figurent sur votre relevé de notes).

Dans ces deux cas, vous avez la possibilité de passer des épreuves de rattrapage dites de seconde session. La règle est la suivante : vous devez seulement repasser les enseignements du ou des semestres ajournés ou défaillants à l'intérieur des UE ajournées ou UE défaillantes.

À l'issue des rattrapages, c'est la meilleure des deux notes obtenues pour un enseignement entre les sessions 1 et 2 qui est retenue.

△ Attention ! Si un semestre est validé (= semestre où il est indiqué « admis »), il ne peut pas faire l'objet d'un rattrapage.

Les épreuves de 2^e session sont organisées, pour le 1^{er} semestre, aux alentours des 20-25 juin. Pour le 2nd semestre, fin juin-début juillet.